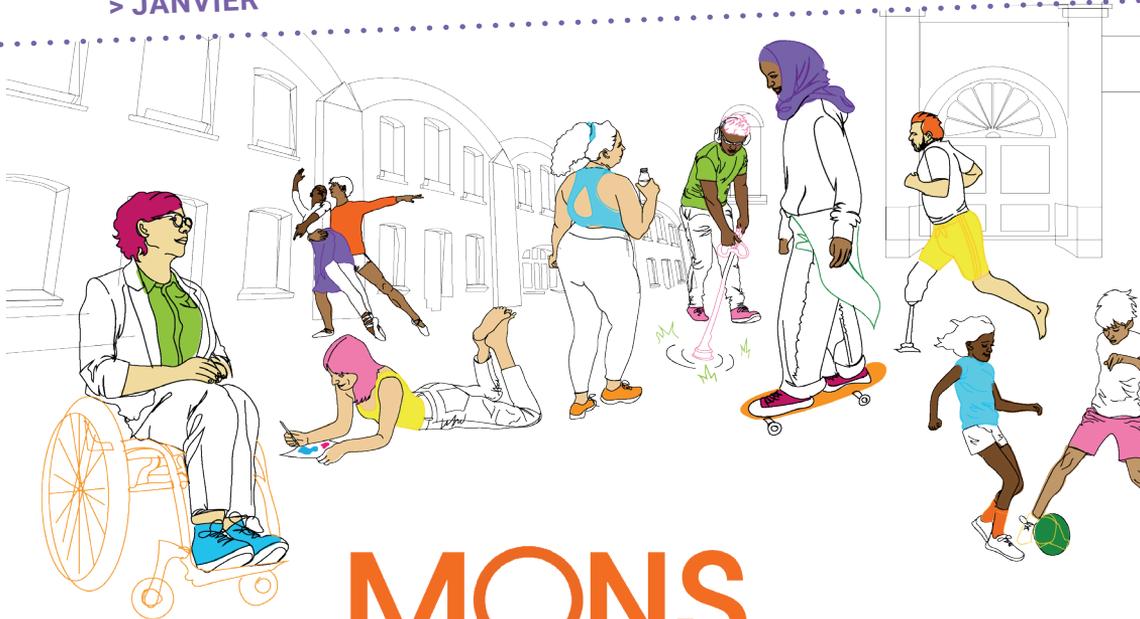


PHASE 1 >

DÉPÔT DE PROJET

> JANVIER

Je dépose un projet que j'ai construit en groupe (2 pers. minimum), en concertation avec les Monsois concernés.



MONS BUDGET = PARTICIPATIF

Ensemble, créons des projets
qui nous rassemblent !

jeparticipe.monsenbaroeul.fr



VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARCÈUL



PHASE 1 >

DÉPOT DE PROJET

> JANVIER

Je dépose un projet que j'ai construit en groupe (2 pers. minimum), en concertation avec les Monsois concernés.

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

En bref, un budget participatif est un processus dans lequel des citoyens peuvent décider de l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité en soutenant des projets proposés et retenus par les habitants.

En janvier 2022, Mons en Barœul lance la première édition de son Budget Participatif et réserve 44 000 € TTC pour la réalisation des projets lauréats issus du processus du vote.

A retenir !

- **Mon projet doit relever de l'investissement et rentrer dans une ou plusieurs des thématiques suivantes** : sports, loisirs, art et culture, environnement, nature en ville. Il doit respecter le cadre budgétaire prévu (44 000 €).
- Pour participer, **je dois avoir au moins 10 ans** et constituer un collectif de 2 habitants ou plus.
- **Je peux déposer mon projet et voter sur la plateforme en ligne** jeparticipe.monsenbaroeul.fr ou sur place au Lien (4 place de l'Europe, ouvert du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h).

QUEL CALENDRIER ?

PHASE 1

JANVIER

> Je dépose le projet que j'ai construit avec un ou plusieurs partenaires, en concertation avec les monsois concernés.
> jeparticipe.monsenbaroeul.fr

PHASE 2

DE FÉVRIER À AVRIL

> La faisabilité technique et financière du projet est étudiée par les services de la Ville !

PHASE 3

MAI-JUIN

> Mon projet est mis au vote !
Les monsois vote pour leur projet préféré.
1 monsois = 1 vote